

Vente — Achat — Echange
de PROPRIETES
CONSULTEZ
PARIS
COURTIL EN IMMEUBLES
227, Notre-Dame Est Victoriaville — 758-3145

L'TOYOTA
"T'EN DONNE EN 20 YEN
POUR TON ARGENT"
53, GIROUARD, COIN ROUTE 5
ARTHABASKA — 758-8235

En quelques lignes

VICTORIANVILLE, (SB)—La 97ème exposition agricole régionale de Victoriaville se poursuit avec la participation de la jeunesse rurale aujourd'hui. A compter de 8h30 ce matin se déroulera le jugement des génisses, les concours des jeunes juges, etc. A midi, les membres de l'Association de la Jeunesse Rurale prendront part à un dîner sous la grande tente et à 13h30 aura lieu une parade des poneys qui auront été jugés la veille. Les membres de l'AJR se réuniront à nouveau en fin d'après-midi pour souper sous la grande tente et à 19h30, les corps de majorettes Les Étoiles de Rimouski et les Mariniers de Lac-Mégantic donneront un spectacle de chorégraphie après quoi un autre spectacle, d'un genre différent, sera donné dans le Centre Sportif.

C'est demain que sera ouvert le Salon du Meuble 1974 à la Place Bonaventure à Montréal. On sait que l'école du Meuble et du Bois Ouvré de Victoriaville participera à cette exposition.

13,191 entrées ont été enregistrées à l'exposition de Victoriaville dans la journée de jeudi. Depuis le début de l'exposition, 40,030 personnes avaient franchi la barrière d'entrée, soit 12,000 de plus que l'an passé à la fin de la même journée.

C'est la semaine prochaine que les terrains de jeux seront fermés à Victoriaville et Arthabaska. Pour clôturer la saison d'activités, le service des loisirs de Victoriaville a organisé plusieurs manifestations à l'intention de tous les jeunes qui auront participé aux loisirs estivaux.

Demain, à l'occasion de la dernière journée de l'exposition, c'est à 13 heures que le terrain sera ouvert. A 14h30, un spectacle sera donné au Centre Sportif et un concours de violonneux y sera organisé. A 17h30, quatre corps de majorettes participeront au défilé de clôture et un trophée sera alors à l'enjeu parmi les corps participants qui seront les Mariniers de Lac Mégantic, les Étoiles de Rimouski, les Châtelaines de Laval et les Elites-Lions de Victoriaville. La fermeture de la 97ème exposition sera faite à minuit.

Pour les écoliers et les étudiants en général, la fin de l'exposition est synonyme de l'approche du retour en classe. C'est donc avec un peu d'amertume à laquelle se mêle un sentiment de hâte dissimulé que ces personnes verront se terminer l'exposition.



Il aura fallu près d'une demi-heure aux ambulanciers et aux pompiers pour dégager les deux occupants de ce véhicule, qui aurait pu devenir leur tombeau, de la position tout à fait inconfortable dans laquelle ils étaient coincés. L'un d'eux, Claude Doré de Victoriaville, a notamment été blessé gravement. (Photo La Tribune, Victoriaville, Serge Beaucher)

Spectaculaire accident: deux blessés

VICTORIANVILLE, (SB) — Un accident spectaculaire survenu entre deux camions a fait deux blessés, dont l'un grave, en plus de causer pour environ \$15,000 de dommages matériels hier matin vers 8 h 15 à l'intersection du boulevard Jutras-est et de la rue Perreault à Victoriaville. Le blessé grave, il souffrait de coupures profondes et sé-

rieuses, mais n'avait, semble-t-il aucune fracture et son état le conduira à l'un des hôpitaux de la région. M. Claude Doré de Victoriaville. Il reposait toujours à l'hôpital hier soir après avoir subi une intervention chirurgicale. Quant à l'autre blessé, André Becotte, de Victoriaville également, il ne souffrait que de quelques contusions et put retourner chez lui après traitements à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ou les ambulanciers de la maison Marcoux et Dion de Victoriaville l'avaient transporté en même temps que M. Doré.

Pres d'une demi-heure Il aura fallu aux ambulanciers qui ont reçu l'aide des pompiers et des policiers de Victoriaville, près d'une demi-heure pour dégager les deux blessés de leur véhicule qui était coincé entre un poteau de l'Hydro-Québec et l'autre camion impliqué dans la collision. Un trou du toit percé dans la carrosserie du camion-remorque à l'aide d'une scie mécanique à métal fournie par les pompiers pour pouvoir retirer les deux blessés de ce qui aurait pu être leur tombeau. Des témoins ont affirmé que sans le secours des pompiers, les deux accidentés auraient pu mourir au bout de leur sang. Quant au second camion impliqué dans la collision, il était conduit par M. Fernand Jalbert de St-Paul de Chester. Ce dernier ne fut pas blessé, mais le contenu de son véhicule, un chargement de "pitouines" s'est déversé sur la chaussée, ce qui eut pour effet de bloquer la circulation pendant environ une heure et demi.

Faits divers

Quelques accrochages

VICTORIANVILLE, (SB) — Outre l'accident qui a fait un blessé grave à l'angle du boulevard Jutras et de la rue Perreault, à peine quelques accrochages se sont produits dans la région hier.

\$400 de dommages

L'un d'eux est survenu à Warwick, angle St-Louis et Hinse, alors que deux automobiles sont entrées en collision pour ainsi causer quelques \$400 de dommages matériels. Les conducteurs impliqués étaient MM. Philippe Pépin d'Arthabaska et Alain Lavertu de Warwick. L'un des véhicules s'appuyait apparemment à tourner à gauche de la rue St-Louis vers la rue Hinse alors que l'autre, qui le suivait, l'aurait heurté en s'appuyant à doubler. Les constatations ont été effectuées par le chef Albert Boulanger de la police municipale de Warwick.

Non rapportables

Quant aux autres accrochages, il s'agissait d'accidents non rapportables dont les dommages étaient très peu élevés.

Huit automobilistes

Huit automobilistes ont été condamnés à des amendes variant entre \$100 et \$150 par le juge Marc Choquette de la cour des Sessions de la paix au palais de justice d'Arthabaska après avoir plaidé coupable de conduite avec les facultés affaiblies hier. Cinq des coupables ont en outre écopé d'interdictions de conduire pour des périodes de trois à six mois.

Trois individus

Trois individus, Jean-Guy Sévigny de Ham-Nord et Gisèle Gagnon de Victoriaville d'une part et Fernand Croteau de Kingsey-Falls d'autre part, ont bénéficié de la clémence du juge après avoir plaidé coupable à des accusations de vols simples. Sévigny et Gisèle Gagnon avaient volé des chaînes de parterre d'une valeur de \$80 chacune, ils ont eu un sursis de sentence et une probation d'un an. Croteau avait pour sa part volé une roue d'automobile. Il fut libéré selon les mêmes conditions que les deux premiers.

Demande de subvention

WARWICK (SB) — La municipalité de Warwick demandera au ministère des Affaires municipales de lui accorder une subvention de l'ordre de \$247,728 pour réaliser un projet d'extension d'acqueduc et d'égoûts sur les rues Barril, Le Carillon et quelques autres.

Cette demande de subvention, ainsi qu'en fait foi un attendu de la résolution adoptée par le conseil à cet effet, découle de l'impossibilité par la

Il plaide non-coupable

ARTHABASKA, (SB) — L'individu de 19 ans qui a été arrêté par la police d'Arthabaska en fin de semaine dernière en rapport avec des intrusions étranges perpétrées dans trois résidences de cette localité dans la nuit de samedi à dimanche a plaidé non coupable aux cinq accusations qui pesaient contre lui en cours des sessions de la paix au palais de justice d'Arthabaska hier.

C'est donc le 27 septembre prochain qu'il devra subir son procès qu'il a choisi devant magistrat et sans jury. Il devra répondre de trois intrusions, d'un vol simple et de dommages à la propriété. Rappelons brièvement que vers 3h50 dimanche

Albert Grenier nie les propos du président du syndicat de la Menuiserie

VICTORIANVILLE (par Yves Saint-Arnaud) — Au cours d'une entrevue qu'il accordait à un journaliste de La Tribune, M. Albert Grenier, principal actionnaire de la manufacture Menuiserie Rive-Sud, a catégoriquement nié les affirmations faites par le président du syndicat, M. Emile Desjardis. M. Grenier a qualifié de totalement fautive l'affirmation voulant qu'il cède des contrats à des entreprises non-syndiquées ou qu'il possède des parts plutôt que de confier ces contrats à la menuiserie de Victoriaville où les employés sont affiliés à la CSN.

M. Grenier a rappelé que c'était un ancien associé qui avait signé la convention collective qui lie le mementoire aux employés et qu'il n'avait pu vérifier si une clause stipulant que les officiers du syndicat étaient les derniers mis à pied. Actuellement, le président et le trésorier du syndicat des employés de la menuiserie font partie du contingentement des neuf employés mis à pied.

La nouvelle personne qui a été engagée cette semaine est en fait un nouvel associé et celui-ci, a affirmé M. Grenier, travaille dans l'usine. Il est également faux qu'il y a plus de contremaîtres, que d'employés, selon les chiffres fournis par le propriétaire, cinq contremaîtres travaillent dans l'usine pour seize employés.

Derniers préparatifs

HAM-NORD, (YSTA) — Un comité d'organisation travaille actuellement à terminer les derniers préparatifs pour que le "Festival des Foins" soit une réussite. Ce festival, auquel participeront plus de six municipalités rurales, aura lieu les 17 et 18 août prochain à Ham-Nord.

Les festivités débuteront à 9h30, samedi matin, par un tournoi de balle-molle opposant les enfants de quatorze ans et moins. Les participants viendront de St-Adrien de Ham, Notre-Dame de Ham, St-Paul de Chester, St-Fortunat, SS-Martyrs et de Ham-Nord. Au cours de cette même journée, débutera le tournoi mettant aux prises les équipes régulières de la ligue de Ham-Nord qui tenteront de remporter la palme du vainqueur.

Plus de mille personnes sont attendues à la soirée bavaroise de samedi soir et un orchestre réputé assurera les frais de la musique à l'aréna de Ham-Nord. "Le lendemain de la veille", toute la population est conviée à la salle paroissiale où des artistes locaux se proposent de démontrer leurs talents en dévoilant leurs oeuvres les plus récentes. Pour le repas du midi, toute la famille est invitée à se rendre à l'aréna. Les gens peuvent apporter leurs propres repas ou rassasier leur appétit à une cantine installée sur place. Pour digérer ce repas en plein air, les organisateurs prévoient un tournoi mettant aux prises les mères de famille et leurs filles. Au même moment, un bingo dont les profits seront versés au service des loisirs permettra aux participants de se mériter de nombreux prix. Les trophées mérités au cours des différentes activités sportives seront remis lors d'une soirée musicale. Cette activité clôturera le festival des foins qui se veut une fête couronnant les efforts des cultivateurs durant la saison des récoltes.



Mlle Lise Ricard, étudiante M. Eloi April, 49 ans, sans emploi. M. Robert Jutras M. Irénée Mercier

M. Tout le Monde et la démission du président Richard M. Nixon

Par Serge Beaucher et Yves Saint-Arnaud VICTORIANVILLE — La population de Victoriaville a suivi de près ou de loin toute l'histoire du Watergate, présentée par la presse américaine comme le plus grand scandale politique des Etats-Unis et qui a abouti jeudi à la démission du 37ème président des Etats-Unis, M. Richard Milhouse Nixon. Pour connaître l'opinion des gens de Victoriaville, les journalistes de La Tribune ont décidé de descendre dans la rue. Jusqu'au bout M. Eloi April, 49 ans, sans emploi. Pour M. April, le président des Etats-Unis s'est entêté et se nourrissait d'ambition. Même si le président a démissionné, M. April estime qu'on doit se rendre jusqu'au bout de l'affaire Watergate. Malgré tout le président ne mérite pas d'aller en prison. Ce procès a coûté des millions clarant qu'il n'était pas ou et il est préférable pour le peuple américain que le président ait pris cette décision. Selon cet homme de 49 ans, l'affaire Pierre Laporte qui fait actuellement l'objet d'une enquête à la commission sur le crime organisé, est comparable au Watergate américain. Aucun doute Mlle Lise Ricard, étudiante — Mlle Ricard n'a pas beaucoup suivi le Watergate mais elle croit tout de même que le président était mieux de démissionner et que sa culpabilité ne faisait pas de doute. Mlle Ricard, qui a écouté le président Nixon au moment où il présentait sa démission au peuple américain trouve que celui-ci "a beaucoup maigri". Les américains doivent tout de même aller jusqu'au bout de cette affaire. Pour Mlle Ricard, il est certain que le Watergate a existé également au Québec: "C'est flagrant". Reins durs ROBERT JUTRAS, Victoriaville: "Selon moi, le président Nixon a bien fait de démissionner, mais je trouve qu'il a eu les reins durs lorsqu'il a persisté aussi longtemps". M. Jutras a exprimé l'opinion qu'il existe des Watergate dans tous les pays et que "dans le fond, si on était à leur place on ferait pareil". M. Jutras n'estime pas que les journalistes ont trop poussé l'affaire et croit qu'ils ont bien fait "d'aller jusqu'au bout". Pas le choix IRENEE MERCIER, Victoriaville: Pour M. Mercier, Richard Nixon n'avait plus le choix de démissionner ou de ne pas le faire et c'est en déclinant de l'affaire Watergate qu'il a fait une gaffe. De l'avis de M. Mercier, c'est la presse, qui est, selon lui, plus libre aux Etats-Unis qu'au Canada, qui a eu raison de présenter Nixon, M. Mercier a finalement déclaré qu'il est possible que le Québec ait son petit Watergate et qu'il serait plus difficile d'en avoir raison. Bien avant ALAIN RENE, Victoriaville: "Depuis le temps qu'il se faisait achaller avec cette af-

faire, il aurait dû démissionner bien avant, c'est en tout cas ce que j'aurais fait pour en sortir la tête haute. Les journalistes avaient quelque chose à sortir, ils l'ont sorti, ils ont bien fait". Concernant la possibilité de l'existence d'un Watergate au Québec, M. René a déclaré: "Pourquoi pas? Nous ne sommes pas mieux qu'ailleurs". Image reluisante JACQUES LANDRY, Victoriaville: Ses commentaires ont été brefs. "Cela fait reluire l'image de la démocratie", a-t-il simplement dit. Bon pour la démocratie JEAN DECARUFEL, Victoriaville: dans le même sens et tout aussi bref, "C'est bon pour la démocratie mondiale". Nixon dangereux CHANTAL DESROCHERS, Victoriaville: "Nixon devenait dangereux; il était temps qu'il démissionne. Cette affaire a fait baisser l'économie américaine, mais je ne crois pas qu'elle ait une influence sur l'économie canadienne".



M. Alain René M. Jacques Landry M. Jean DeCarufel Mlle Chantal Desrochers

Produits laitiers
Crème glacée
J. Joubert
Sherbrooke 562-8779

COMPTOIR LAITIER KING
ÉPICERIE — BIÈRE — TABAC
JOURNAUX
OUVERT TOUS LES JOURS
2420 route 108 Mag
SHERBROOKE

En quelques lignes

Lac-Mégantic

LAC-MEGANTIC, (RV)—Il a été accepté unanimement que le club Optimiste débourse un montant de \$200 afin de défrayer l'enregistrement des neuf couples participant au congrès de Chicoutimi.

Sur chaque caisse de 24 bouteilles de bière qui sera vendue cet hiver à la "taverne" du centre Mgr Bonin, la ville de Lac-Mégantic relèvera un bénéfice net de \$10 et le concessionnaire, M. Camille Ethier, \$2.70 de commission... les cent premières caisses vendues, le permis de vente de \$1000 payable à la SAQ sera acquitté.

La Caisse populaire de St-Samuel a augmenté son actif de 33 pour cent par rapport à 1973. Cet actif est passé de \$1,370,774 à \$1,820,670.

Une subvention de \$305 a été accordée au club d'autoneige de la Guadeloupe inc., par le ministère des Transports. Le ministre des Transports a précisé que cette aide financière permettrait au club de poursuivre ses activités.

Les gens de la rue Laviolette à Lac-Mégantic seront très contents d'apprendre que leur rue sera très bientôt asphaltée là où des réparations ont déjà été effectuées.

Windsor

WINDSOR, (JA)—Le président de l'Association Loisirs-dances de Windsor, M. Wilfrid Langlois, travaille actuellement à amasser des fonds pour la prochaine saison de son organisme. Pour ce faire, il a envoyé une lettre à tous les marchands de la ville, les invitant à commanditer les napperons qui pourront être vus à l'automne sur les tables des différents restaurants de la ville. Jusqu'à maintenant, plusieurs ont répondu et il espère que les autres le feront au cours des prochains semaines.

M. et Mme Jean-Guy Therrien ne seront pas professeurs de danse pour l'Association Loisirs-Dances au cours de la prochaine saison. M. Therrien a expliqué que son travail l'accapare beaucoup et qu'il lui sera impossible de donner des cours.

Aujourd'hui, demain et lundi, la population aura l'occasion de se remettre dans le passé à l'occasion d'une exposition de vieilles photographies qui se déroule au Pavillon Watopka. Mlle Charlotte Thibault, la responsable du projet Perspectives-Jeunesse qui a préparé cette exposition, invite toute la population à s'y rendre en grand nombre entre 9 heures et 21 heures.

Villes frontalières

ROCK ISLAND, (MD) — Les policiers de Rock Island et de Stanstead ont procédé à une vérification des véhicules sur la route 247, aux limites de Rock Island et de Beebe. Il fallait montrer son permis de conduire et son enregistrement et répondre aux questions posées par les agents qui font de l'excellent travail.

Une erreur d'impression a fait que c'est le nom de l'échevin Albert Simoneau, de Rock Island, qui a été mentionné dans un compte-rendu au lieu de l'échevin Paul Tellier, de Stanstead. En effet c'était l'échevin Paul Tellier, de Stanstead, qui avait manifesté l'intention de devenir le futur président de la Commission Industrielle mais il brillait par son absence lors de la célèbre réunion de réorganisation.

C'est aujourd'hui que les membres de la Société d'Histoire du comté de Stanstead tiendront leur réunion annuelle. Cette réunion aura lieu à la salle de l'Église Unie de Stanstead, Chemin Dufferin, et elle débutera à 14 heures.

La municipalité de Ogden demande des soumissions pour l'entretien des chemins d'hiver. Pour de plus amples détails, il faut communiquer avec la secrétaire, Mme Faye Dustin.

Les deux musées de la société d'histoire du comté de Stanstead sont ouverts à tous les dimanches après-midi, à compter de 14 heures et ce, jusqu'à 16 heures. Pour les groupes intéressés, l'on ouvrira durant la semaine et il faut prendre rendez-vous avec un membre de la direction de cet organisme.

Stoke

STOKE, (R.L.) — Mme Léa Beauvivre, responsable de la parade de mode du 13 août prochain, annonce que tous les exhibits de l'exposition qui précédera cette parade de mode devront être rendus à destination au plus tard de 12 août, lundi soir à 19h30. On se rappellera que cette évènement aura lieu au Splendor de Stoke.

Les responsables des festivités du centenaire de la paroisse St-Philémon de Stoke, désirent inviter tous ceux qui ont pu être oubliés dans les invitations. En particulier, les anciens résidents de l'endroit, dont les noms n'ont pas été fournis à l'organisation. Même ces personnes oubliées par manque de références, auront l'opportunité de participer à ces fêtes.

Coaticook

COATICOOK, (RD)—Les obsèques de Déonville Archambault, ex-maire du canton de Barford, ont eu lieu jeudi après-midi à Coaticook. La ville de Coaticook était représentée par son maire, M. Ernest Lafaille, et le conseil municipal de Barford au complet à tenu à rendre un dernier hommage à son président. On a aussi remarqué la présence de quelques anciens co-équipiers du défunt, de l'ancien club de baseball de Coaticook qu'il avait si bien représenté. M. Archambault a été inhumé au cimetière St-Emond.

Il y aura déjà 30 ans dans quelques jours que le chef de police de Coaticook, M. Henri Dandenault, décédait à l'âge de 58 ans à la suite d'une rixe sur la rue Child. Ceux qui l'ont connu parlent encore de sa bonhomie et de son enjouement. Il reste donc une figure légendaire dans cette municipalité. On sait qu'à la suite de ce décès il fut remplacé par son fils, Roch Dandenault, qui occupa ce poste pendant quatre ans.

Saviez-vous que durant les années 1940, un club de baseball qui évoluait dans la ligue des Cantons de l'Est était composé uniquement des membres de la famille de Rodolphe Ménard, de Barnston? C'était tout un spectacle de voir évoluer le père et ses huit fils. Cette équipe est venue à un cheveu près remporter le championnat de sa division qui était formée des clubs Sherbrooke "Notre Dame", de Capelton, de Coaticook, de Bromptonville, de Windsor Mills et de Richmond. Outre M. Rodolphe Ménard, décédé il y a quelques années, tous les frères Ménard vivent encore.

MacLaren démissionne: Parrish à la barre

OGDEN, (MD) — Le maire de la petite municipalité rurale d'Ogden, Me George MacLaren, a démissionné de son poste à cause de l'état hâveux des routes en hiver.

Il a été remplacé par un échevin, M. Jim Parrish, qui était pro-maire et qui est dans les affaires municipales depuis une vingtaine d'années.

Cette démission a surpris tous les résidents de cette région puisque Me MacLaren était connu dans plusieurs municipalités frontalières, ayant agi comme aviseur légal pour quelques-unes d'entre elles. Me MacLaren qui fait partie de l'étude légale MacLaren, Hackett, Campbell et

Langevin, de Sherbrooke, 611-ra domicile à Lennoxville.

Le maire démissionnaire qui avait adopté cette région depuis plusieurs années, soit la région de Marlinton-Ogden située entre Beebe et George-

ville, viendra séjourner durant les mois d'été sur sa ferme. Sans être un cultivateur hors pair, Me MacLaren aime la nature et il se propose bien d'être contribuable d'Ogden durant les périodes clémentes et citadin durant la période hivernale.

Il avait été élu maire par acclamation en 1971 pour la première fois et réélu en 1973. Son terme qui sera terminé par M. Parrish devait prendre fin en octobre 1975. Le siège qui était occupé par M. Parrish n'a pas été rempli mais le sera fort probablement d'ici quelques semaines. Le terme du M. Parrish se terminera également en octobre 1975.

18 accidents, huit blessés

LAC-MEGANTIC, (RV)—Au cours du mois de juillet, il est survenu dans les limites de la ville de Lac-Mégantic 18 accidents de la circulation qui ont entraîné des blessures corporelles à huit personnes et causé des dommages matériels importants.

C'est ce que révèle le rapport statistique mensuel du chef de la Sûreté Municipale, M. Raoul Perron.

119 appels ont été reçus aux quartiers généraux de la Sûreté Municipale et 181 incidents ont été signalés aux policiers qui ont effectué 15 sorties et consacré 376 heures à la surveillance, à la prévention, à la investigation.

17 plaintes ont été portées à la suite de vols et il a été subtilisé des objets divers divers et l'argent pour une valeur de \$1289 dont il a été retourné pour une valeur de \$814.

Cinq autres plaintes ont été portées et six arrestations ont été effectuées. Six personnes ont été détenues pour Sûreté du Québec et une personne pour Sûreté Municipale; neuf personnes sans abri ont trouvé asile aux cellules de la Sûreté Municipale pour leur protection.

L'auto-patrouille a parcouru 4232 milles et consommé 441,7 gallons de carburant au coût de \$296,10.

Les policiers ont distribué 113 billets à la suite d'infractions diverses aux règlements municipaux qui régissent le stationnement et la circulation. Aucune plainte n'a été portée pour des infractions au Code de la Route.

Les pompiers se sont rendus sur les lieux de cinq incendies dont les dommages se



Afin de prévenir le bris de fils électriques dans la ville d'Asbestos, les employés municipaux se sont affairés à couper les branches d'arbres qui se trouvaient trop près des fils électriques. A l'aide d'une cisaille et de cette échelle hydraulique, ce travail s'est fait assez rapidement.

L'ORTF à Nantes

LAC-MEGANTIC, (RV)—L'ORTF, se sera dans la région de Lac-Mégantic, aujourd'hui et demain, plus précisément à Nantes.

Le but de cette visite est une rencontre entre l'Association des Nantais de France, le conseil municipal et la direction du centenaire de Nantes.

En plus l'ORTF tournera des documentaires pour promouvoir le tourisme dans la région.

Unité sanitaire

COOKSHIRE, (MC)—L'Unité sanitaire du comté de Compton informe le public qu'elle tiendra des consultations de puériculture aux dates et aux endroits suivants: Lundi—sur rendez-vous à Cookshire

Mardi—Compton (Ecole Louis Saint-Laurent)

Mercredi—Scotstown (Hôtel de ville)

Jeudi—East Angus (Hôtel de ville)

Vendredi—sur rendez-vous à Cookshire.

Boom dans l'immeuble à Rock Forest

ROCK FOREST, (JB) — Le rapport fourni par le service d'urbanisme de la municipalité de Rock Forest, indique qu'un total de 50 permis de construction ont été accordés en juillet 1974, représentant des travaux évalués à \$688,700,700.

De ce nombre 16 permis sont pour des améliorations à des résidences déjà construites. Les 34 autres permis ont été remis pour autant de nouvelles résidences unifamiliales, qui seront érigées à un coût total de \$639,000.

La valeur des permis émis en juillet cette année, est plus du double de la valeur de ceux accordés l'an dernier, au cours de la même période.

Selon les responsables du service d'urbanisme, le travail ne manque pas dans ce secteur; car, en plus des travaux normalement rattachés aux constructions nouvelles et aux rénovations, on doit voir à la construction de nouvelles rues, à l'installation des services requis et au développement de tout d'une façon harmonieuse et en accord avec les principes et les règlements établis. L'échevin J. Albert Beaulieu espère cependant que la ten-

dance continuera, car c'est la prospérité de la municipalité ainsi que l'on pourra assurer.

Chronique municipale

ST-ELIE D'ORFORD, (RG)—L'assemblée des électeurs municipaux qui s'est tenue le lundi 22 juillet a consacré l'adoption du nouveau règlement de zonage que le conseil municipal a longuement étudié auparavant avec l'urbaniste Jean-Marc Nadeau. C'est ce qu'il a été possible de savoir lors de l'assemblée régulière du mois d'août.

Lors de l'assemblée régulière du mois, le secrétaire municipal, M. Adolphe Gendron, a mentionné qu'avec la nouvelle loi sur les municipalités le maire recevra un salaire d'au moins \$0,40 par habitant, les conseillers doivent obtenir au moins le tiers de ce montant. La population de St-Elie dépassant les 2,100 les dirigeants municipaux ont droit à \$840 et \$280 par année, totalisant \$2520; toutefois ils en reçoivent un total de \$3200 selon les rapports financiers de 1972 et 1973. La nouvelle loi municipale ne fait donc pas de cadeau aux membres du conseil municipal de St-Elie.

Le conseil fit part d'une réclamation de M. Paul Cayen du rang 9 nord à la compagnie Sintra pour cause de dommages à son terrain suite à des troubles du réservoir du réseau d'aqueduc.

Le responsable du dépôt municipal de St-Elie, M. Michel Talon, a obtenu en vue d'un meilleur entretien une addition de 3 voyages de gravier par semaine ce qui hausse le nombre à 5 par semaine. Il en coûtera quelque \$13 par voyage de gravier à la municipalité. Cette addition est à l'essai pour un mois.

Un citoyen a noté que les familles du rang 7 nord sont sans téléphone depuis le début du mois, celles du rang St-Joseph l'ont été durant 3 jours. Il a de plus rapporté que la compagnie Bell fait part de 6 lignes défectueuses à St-Elie du aux nombreuses tempêtes qui font rage.

Le conseil a indiqué de nouveau ce mois-ci que la voirie provinciale refuse de reprendre l'entretien du rang 9 nord de St-Elie sous prétexte que la compagnie Sintra est responsable du mauvais état de ce chemin pour cause de l'installation du réseau d'aqueduc et d'égoût au printemps de 1973.

Les deux conseillers responsables du comité de voirie, MM. Gérard Bergeron et Paul Dubé doivent vérifier cette semaine si le tracé de la rue parallèle à la rue St-Michel est conforme au nouveau règlement de zonage. Plusieurs constructions sont à prévoir sur cette nouvelle rue.

Des citoyens ont fait une plainte au conseil dénonçant un endroit dangereux, le coin du rang 6 nord et le chemin St-Joseph, des herbes sont la cause d'une visibilité limitée.

Deux personnes rapportent des problèmes touchant au réseau d'aqueduc et d'égoût de la municipalité de St-Elie. M. Jacques note une érosion accélérée de son terrain et M. Lambert indique un problème de fosses; le premier cas sera soumis à l'ingénieur Alain Boisvert et le deuxième la commission d'aqueduc et d'égoût.

Concernant les soumissions demandées par la municipalité et ouvertes le lundi 1er août il n'y a rien de décider officiellement encore, le conseil désire étudier davantage les offres avec l'ingénieur Boisvert. Ces soumissions concernent de nouvelles rues dans le développement Croteau, le pavage des rues St-Michel et Hôtel de ville et la première phase d'aménagement du parc de roulottes Bonneville.

Le conseil municipal sous la présidence M. Gérard Dion, a décidé d'engager un contremaître à l'année pour divers travaux municipaux. Diverses qualifications sont exigées aux intéressés qui doivent présenter leur demande pour le 16 août.

Les dirigeants municipaux se sont mis d'accord pour lancer un concours d'affiches qui représenteraient la municipalité de St-Elie d'Orford. Il y a possibilité d'une bourse de \$50 au gagnant. D'autres détails sont à venir, d'ailleurs le conseil ajourne au mardi 20 août à 8 heures p.m.

Pas à la merci des passions, de la politique, des préjugés, du chauvinisme et des luttes de clans

EAST ANGUS, (PF) — "L'Association des principaux du diocèse de Sherbrooke n'acceptera pas que ses membres soient entraînés sur la place publique à la merci des passions, de la politique, des préjugés, du chauvinisme et des luttes de clans".

C'est ce qu'affirme cette association dans un communiqué remis à La Tribune hier après-midi, concernant les mutations à la polyvalente Louis St-Laurent d'East Angus.

A la suite des récents événements entourant la mutation des professeurs d'East Angus, l'Association des principaux du diocèse de Sherbrooke a tenu à rendre publique sa position.

Renseignements incomplets

En premier lieu, l'association refute les allégations suivant lesquelles tous les adjoints du directeur Paul Mathieu auraient été mutés depuis deux ans.

Le communiqué précise qu'à l'ouverture de la polyvalente, M. Mathieu avait trois adjoints soit MM. Paul-Yvan Poulin, Bertrand Allard, et Maurice Bouffard.

Elle soutient que M. Poulin, après avoir fait application pour le poste, au-

rait été nommé directeur de la nouvelle polyvalente de Sherbrooke dans le secteur ouest, que Bertrand Allard aurait démissionné pour des raisons personnelles et que M. Bouffard aurait accepté une promotion à titre de directeur général au Collège de Valence.

L'association spécifie que ces faits peuvent être vérifiés dans les rapports des réunions des commissaires.

Dossier

L'organisme ajoute que le dossier est entre les mains de la Commission scolaire régionale de l'Estrie et qu'il appartient donc au supérieur de M. Mathieu de fournir les explications pertinentes à ce sujet.

De plus, l'association révèle qu'elle a demandé à M. Mathieu de ne pas dévoiler publiquement le contenu du dossier de M. Fournier ni de participer à aucune rencontre visant ce but.

Le communiqué termine en déclarant qu'il est regrettable que les informations qui ont servi à construire l'éditorial de M. Vigneault n'aient pas été vérifiées. M. Vigneault aurait ainsi constaté que M. Civil ne vit pas à East Angus mais à Sherbrooke" conclut l'association.



L'arrière du bureau de poste en construction à Lac-Mégantic. (Photo La Tribune par Richard Vigneault)

Les femmes dans le "pit" à Thetford?

THETFORD MINES, (YP) — Les femmes dans le "pit" dans le "pit" sur les camions? Pourquoi pas si elles le désirent et si personne d'autre ne veut la "job". Tel serait la réaction des différentes compagnies minières de la région de l'Amiante à l'embauche féminine dans les métiers opérationnels des exploitations minières de Thetford.

Interrogés par le journaliste de La Tribune à savoir s'ils voyaient d'un bon oeil l'engagement de personnel de sexe féminin pour des travaux habituellement réservés aux hommes, au moins trois dirigeants de compagnies se sont dits tout à fait d'accord mais ont précisé qu'encore aucune demande à cet effet n'avait été placée par des candidates possibles dans

leurs bureaux d'embauche. "Je ne vois pas comment ça pourrait causer des problèmes" estimait M.J.G.M. Mooney directeur des relations industrielles à l'Asbestos Corp. tout en disant qu'il s'écoulerait encore du temps avant que la mentalité thetfordoise soit prête à accueillir une telle idée. "On voit des femmes à la main-d'oeuvre est rare, dans les mines aux endroits

dans les lieux fortement isolés ou les travailleurs amènent leur femme avec eux pour se faire un coup d'argent sur une période de temps relativement courte" expliquait M. Mooney ajoutant que telle n'était pas la situation à Thetford, endroit où la main-d'oeuvre masculine était disponible et particulièrement stable depuis plusieurs années.

"La chose est courante en Russie dans toutes les mines d'amiante de ce pays" notait pour sa part M. Lionel Piuzé, gérant général de la mine Lake Asbestos à Black Lake. M. Piuzé, qui dit avoir visité toutes les mines d'amiante du monde, a remarqué qu'en Urse, les femmes étaient employées aussi bien que les hommes. "Il faut dire qu'il y en a du monde qui travaille

dans une mine là-bas, la technologie est beaucoup moins avancée qu'ici et ils ont besoin de plus de personnel" laissait entendre M. Piuzé.

Et en terminant, pourquoi pas sur une phrase de M.J.: GM Mooney qui donnera espoir aux féministes: "Il y a une quinzaine d'années, disait-il, il n'y avait aucune secrétaire féminine dans les bureaux miniers, aujourd'hui c'est une chose courante et personne ne s'en plaint au contraire..."

Et en terminant, pourquoi pas sur une phrase de M.J.: GM Mooney qui donnera espoir aux féministes: "Il y a une quinzaine d'années, disait-il, il n'y avait aucune secrétaire féminine dans les bureaux miniers, aujourd'hui c'est une chose courante et personne ne s'en plaint au contraire..."

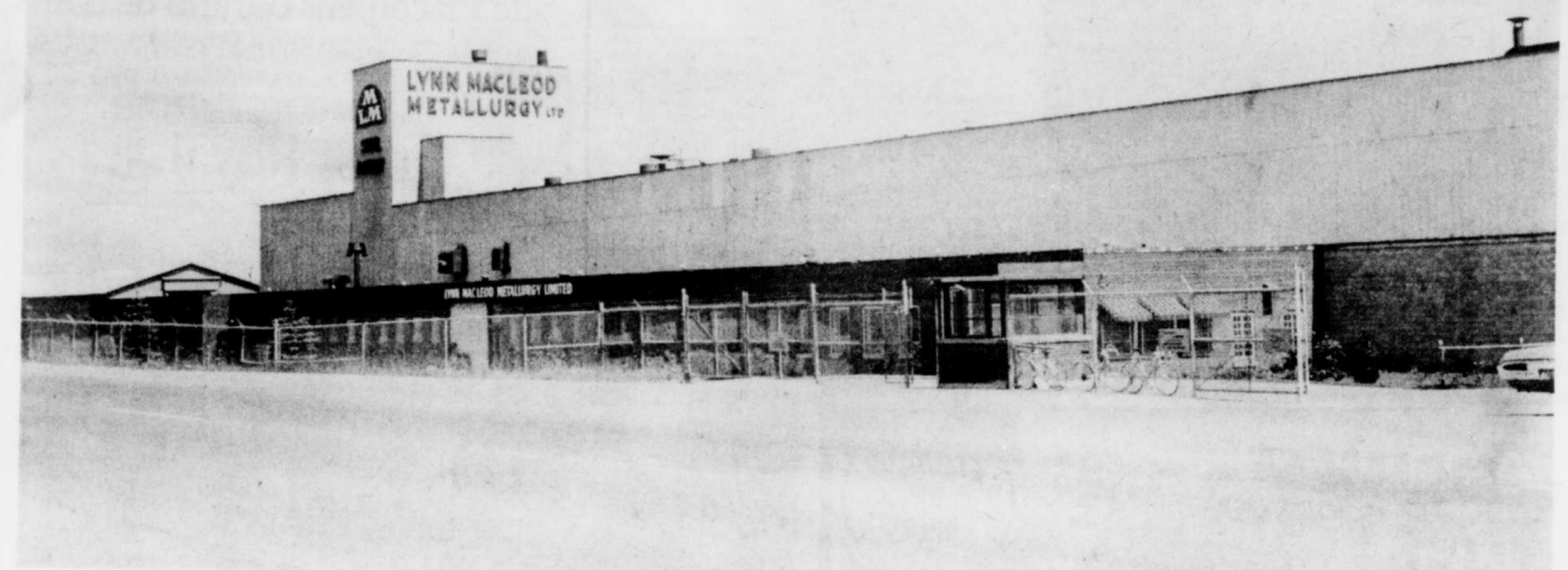
JAMERLU
PIECES de
CUISINIÈRES
Rte 49
423-5697

LA TRIBUNE de thetford mines

Tel.: 335-7549
HOUSEPOWER
BRUNO
Drouin
ENTREPRENEUR - ELECTRICIEN

PAGE 6

THETFORD MINES, SAMEDI, 10 AOUT 1974



La firme Lynn Macleod Metallurgy de Thetford est actuellement sous le coup d'un débrayage à la suite d'un conflit au sujet d'une clause de séniorité dans l'affichage d'un poste. Hier la compagnie a menacé les employés d'être mis à la porte s'ils ne rentraient pas au travail lundi. (Photo La Tribune, Jacques Dussault, Thetford)

Les employés font fi du congédiement

THETFORD MINES (YP) — Menacés par la compagnie de perdre leur emploi dès lundi s'ils ne retournent pas au travail, les quelque 170 employés de la firme Lynn Macleod Metallurgy, débrayés depuis mercredi pour protester contre la promotion d'un employé qu'ils jugent illégale en rapport avec la convention collective, n'en ont pas moins

maintenu leur position initiale à savoir qu'ils ne retourneront pas au travail tant que le point en litige ne sera pas réglé. C'est à la suite d'une réunion tenue hier après-midi au club Aramis de Thetford que les employés ont à l'unanimité, sans toutefois tenir de vote secret, décidé qu'ils ne retourneraient pas au travail mal-

gré l'avis de la compagnie. **Congédiement immédiat** Cet avis, signé de la main du vice-président de la compagnie, M. J. W. Tibbits et expédié à chacun des employés de la firme stipule que tout employé ne se présentant pas au travail lundi, le 12 août, s'exposera à un congédiement immédiat. M. Tibbits informe également les syndiqués que

la compagnie tiendra le syndicat local de même que le syndicat international (métaux) responsables des dommages résultant de "cette grève illégale". En outre, la lettre aux employés dit que la compagnie prendra tous les moyens légaux nécessaires pour la faire cesser.

Enfin, M. Tibbits déclare en conclusion que la compagnie entend prendre tous les moyens nécessaires pour protéger tous les employés qui se présenteront à l'ouvrage lundi. La position de la compagnie est donc sensiblement la même qu'au début du conflit: elle n'acceptera de discuter le grief des syndiqués qu'une fois les hommes revenus au travail.

Pour sa part le président du syndicat M. Gervais Lessard indiquait à l'issue de la réunion des employés qu'il avait enjoint les travailleurs à se présenter au bureau d'assurance chômage à compter de lundi et à effectuer tout de suite les procédures pour être admis à ce régime si la menace du patron était mise à exécution.

On sait que le litige porte sur un grief que le syndicat reproche à la compagnie au sujet de l'affichage d'un poste et de l'embauche d'un employé. Les syndiqués estiment

que la firme n'a pas respecté la convention et ne tenant pas compte de la séniorité de l'un des candidats lui préférant un autre plus jeune.

Presque un million pour les égouts de Robertsonville

THETFORD MINES, (YP) — La municipalité de Robertsonville a reçu le feu vert de ses contribuables

quant à la réalisation d'un important projet d'aqueduc et d'égout totalisant des déboursés de quelque \$900.000. En effet, aucun propriétaire ne s'est opposé hier soir à la mise en oeuvre du projet lors de l'assemblée d'information qui tenait lieu d'assemblée publique pour l'approbation ou le rejet du règlement. Il aurait suffi d'une dizaine de

contribuables concernés par le règlement qui s'y seraient opposés, pour obliger la localité à décrier un référendum public.

La réaction positive des contribuables n'est sans doute pas étrangère à une subvention de \$826.100 de la part du gouvernement provincial qui couvrira la presque totalité des travaux. Il n'en reste

pas moins que la différence soit, un montant de \$73.600 devra être absorbé dans son entier par la municipalité.

Le projet, on le sait, consiste en l'aménagement des services d'aqueduc et d'égout pour une centaine de résidents-proprétaires situés en bordure de la route 1 à partir du "chemin de Pontbriand"

Très bonne initiative de la Cité de Thetford que de permettre aux jeunes des terrains de jeux de bénéficier de cours sur l'aviation. La plupart des jeunes présents à l'aéroport de Thetford hier en étaient à leur première expérience en avion et tous semblaient apprécier les randonnées qu'ils ont effectuées.

Plusieurs participants de tous les coins de la province participent aux compétitions de voile organisées par le club de voile de l'amiante. Il s'agit de la classique de l'Or Blanc.

\$23,200 à G.B. Trophées

THETFORD MINES, (YP) — La firme T. B. Trophée d'Inverness vient de se voir octroyer par le ministère de l'expansion économique régionale fédérale, une subvention de \$23.200 pour l'aider à parachever une expansion de quelque \$116.000 à ses installations.

Dixième anniversaire Les travaux coïncideront en fait avec le 10ième anniversaire d'existence de cette firme propriété de M. Gérard Bizier d'Inverness. Se spécialisant dans la fabrication de trophées, plaquettes et médailles, la firme comprend quelque 14 employés actuellement dont la plupart sont d'Inverness, une petite localité située à 25 milles de Thetford Mines. Il va sans dire que G. B. Trophée est la seule industrie de ce village pittoresque, formé en grande partie de retraités et de citadins fuyant les villes avoisinantes.

THETFORD MINES, (JD) — Malgré le fait que les causes de la présence de fibres d'amiante dans l'eau ne soient pas bien définies, il y a actuellement de fortes présomptions qu'elles proviennent des particules en suspension dans l'air ainsi que du minerai présent dans le sol.

ham, chimiste médical au service de la division des aliments et drogues du ministère de la Santé et du Bien Etre, le fait que le sol canadien contienne de l'amiante en grande quantité, explique la présence de fibres d'amiante dans les eaux des régions de Montréal et Ottawa où il n'y a pas de mines d'amiante. De

plus il signalait que dans ces mêmes régions, l'on avait découvert de fortes quantités de fibres d'amiante dans l'air, soit à Ottawa, 33 millions de fibres au litre comparativement à 9 millions dans l'eau non-filtrée et 2 millions après filtration.

Par ailleurs le Dr Cunningham révélait que le procédé de filtration de l'eau mis au point par le Dr John Lawrence, de Burlington, Ontario, et qui, selon lui, serait très utile à la Cité de Thetford était très peu dispendieux. Il précisait que le procédé de coagulation et de filtration présentait un coût approximatif de 5 cents pour chaque 1.000 pieds cubes d'eau.

Les journalistes et les directeurs des Pirates de Thetford ont difficilement vaincu les joueurs de cette même équipe au compte de 15 à 14 lors d'une partie de balle-molle.

été évalués entre \$700 et \$1.000. Les constatations ont été effectuées par le constable Rémi Dussault.

Otējistes dans le ciel

THETFORD MINES, (JD) — Faisant suite à une entente intervenue entre le service des loisirs de la Cité de Thetford Mines et la compagnie Air Thetford, des journées d'information sur l'aviation se tenaient cette semaine pour les membres de chacun des terrains de jeux de la Cité.

Les jeunes recevaient un cours théorique d'une durée d'une heure et trente minutes dans le hangar principal de la compagnie Air Thetford par M. Claude Siebert, instructeur en chef et pilote professionnel. Un Cessna 150 (Appareil biplace) était à la disposition de la classe pour faciliter la compréhension des différents principes de vol. Après le dîner les jeunes, en groupe de trois, participaient à une randonnée aérienne d'une durée de 20 minutes. En après-midi, une démonstration aérienne était donnée par M. Normand Vachon, pilote professionnel et président de Air Thetford. Tel que convenu avec le service des loisirs et à la seule fin de couvrir les frais d'opération de l'appareil en vol, une cotisation de \$3,00 par personne devait être fournie par ceux qui désiraient faire une randonnée. Ces randonnées étaient pilotées par MM. Pierre Caouette et Serge Breton.

Unité sanitaire

THETFORD MINES (JD) — Voici le programme des activités de l'Unité Sanitaire de la région de l'Amiante pour la semaine se terminant le 16 août.

Lundi, 12 août: St-Alphonse: clinique anti-tuberculose de 2h.00 à 3h.00 à l'Unité Sanitaire. Plessisville: clinique anti-tuberculose de 2h.00 à 4h.00 à l'Unité Sanitaire. Robertsonville: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varicelle de 2h.00 à 3h.00 au sous sol de l'église.

Chronique municipale

ST-ELIE D'ORFORD, (RG) — L'assemblée des électeurs municipaux qui s'est tenue le lundi 22 juillet a consacré l'adoption du nouveau règlement de zonage que le conseil municipal a longuement étudié auparavant avec l'urbaniste Jean-Marc Nadeau. C'est ce qu'il a été possible de savoir lors de l'assemblée régulière du mois d'août.

Deux personnes rapportent des problèmes touchant au réseau d'aqueduc et d'égout de la municipalité de St-Elie, M. Jacques note une érosion accélérée de son terrain et M. Lambert indique un problème de fosses; le premier cas sera soumis à l'ingénieur Alain Boisvert et le deuxième la commission d'aqueduc et d'égout.

Concernant les soumissions demandées par la municipalité et ouvertes le jeudi 1er août il n'y a rien de décidé officiellement encore, le conseil désire étudier davantage les offres avec l'ingénieur Boisvert. Ces soumissions concernent de nouvelles rues dans le développement Croteau, le pavage des rues St-Michel et Hôtel de ville et la première phase d'aménagement du parc de roulottes Bonneville.

A leur arrivée à l'aéroport

Mardi, 13 août: Plessisville: clinique de puériculture et d'immunisation contre le DCT, polio, rougeole, rubéole, anti-varicelle de 2h.00 à 3h.30 à l'Unité Sanitaire.

Mercredi, 14 août: Black

La Tribune tient à aviser la population que des jeunes circulent actuellement à Thetford Mines, offrant des abonnements au coût de \$2.00 pour une période de six semaines. Ces jeunes ne sont pas autorisés et La Tribune ne peut être tenue responsable des transactions qu'ils effectuent.

Trois accidents

THETFORD MINES, (JD) — Trois accidents de la circulation sont survenus dans les limites de la Cité de Thetford Le premier est survenu à 17h.10 à l'intersection du Boulevard Smith et de la rue St-Alphonse. Les conducteurs impliqués sont MM. Edouard Routhier du 160, 7ième Rue et Conrad Guillemette, domicilié à Robertsonville. Les dommages aux deux véhicules ont été évalués entre \$700 et \$1.000. Les constatations d'usage ont été effectuées par le caporal Jean-Rock Gagné assisté du constable Jean-Paul Garneau.

GRONDIN AUTOMOBILES INC.
MERCURY
LINCOLN
Thetford Mines Tel.: 338-8558

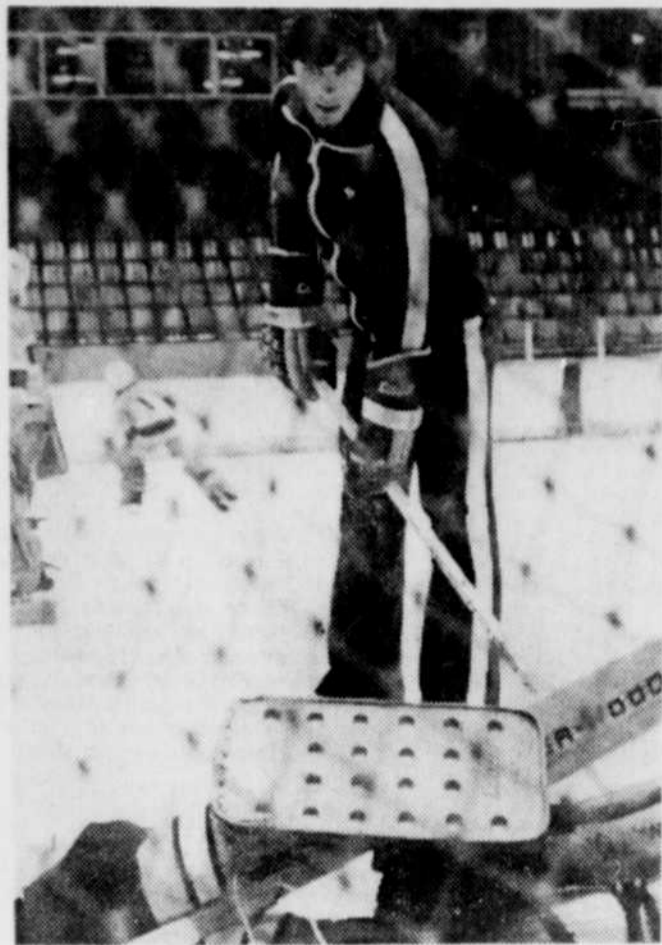
JAMERLU INC.
Service
APPAREILS
MENAGERS
423-5697

FORTIN ALUMINIUM
"Gouttières et "Revetement
THETFORD MINES
1361, boul. Smith Sud
(418) 338-4343
ST-ROMAIN (418) 486-2429
Nous acceptons appels à frais fixes

MAISON A VENDRE
5 logements à très bon revenu.
S'adresser au
254 ouest, rue St-Joseph,
Thetford Mines.
Pour de plus amples renseignements
Mme Marie-Ange Labrecque,
254 ouest, rue St-Joseph,
Thetford Mines.
Tél. 1-418-335-5756

Les écoles de hockey: un "racket" ou une nécessité?

Par Jean-Paul Ricard
SHERBROOKE—Les écoles de hockey ont poussé comme



Le cerbère du National de Laval, Robert Sauvé, n'a pas compté les heures qu'il a passé à donner des conseils aux gardiens de buts.

(Photo La Tribune, J.P. Ricard)

"Je n'avais jamais vécu d'aussi fortes sensations"

(Alain Gauthier)

Par Jean-Paul Ricard

SHERBROOKE — L'aventure du club-étoiles de la petite Ligue de baseball Sherbrooke-Fleurimont est maintenant passée au domaine du souvenir. Après avoir permis au jeune instructeur de cette information de se remettre de ses émotions, nous l'avons rencontré afin de connaître ses impressions sur l'expérience qu'il vient de vivre.

Selon Alain Gauthier, "expérience" est le mot juste pour définir les 40 derniers jours qu'il a vécu. "J'ai quatre ans d'expérience en qualité d'instructeur au baseball mineur, de dire Gauthier, mais quand on doit diriger une telle équipe c'est une expérience toute nouvelle. Je n'ai jamais vécu d'aussi fortes sensations".

"C'était une équipe de rêves, d'ajouter Gauthier, il est intéressant de travailler avec des joueurs aussi doués et il faut aussi rendre hommages aux autres instructeurs qui ont contribué à leur formation. C'était vraiment captivant de diriger une pratique ou une joute avec des joueurs qui comprennent aussi rapidement. On peut se permettre de faire du vrai baseball".

Gauthier a admis que le choix des joueurs est plus facile à faire au sein des meilleurs joueurs de cinq équipes que lorsque ses prédécesseurs ont eu à choisir parmi les meilleurs joueurs de huit ou neuf équipes. Mais encore le choix n'est pas facile quelques autres joueurs, qui ont beaucoup de talents, doivent être ignorés en raison du nombre restreint à 15 joueurs pour former l'équipe-étoiles.

Gauthier a beaucoup aimé la façon de procéder dans ce genre de compétition. "Il est plus facile de motiver les joueurs quand le but à atteindre est tout proche. On a toujours quelques choses de concret à fixer comme prochain objectif. Plus on monte dans cet escalier, plus la compétition devient captivante".

Alain Gauthier s'est dit très satisfait de son équipe. "Plusieurs joueurs se sont surpassés, dit-il, certains m'ont même trop surpris. Je m'attendais à beaucoup d'eux et il m'en ont donné davantage".

En regardant en arrière, Gauthier s'est dit d'avis que c'est lors du match de dimanche qu'il a subi le coup de grâce, alors que le match fut suspendu pour 24 heures alors que son équipe tirait de l'arrière 20. "Si nous avions pu compléter ce match au cours de la même journée, je suis convaincu que nous pouvions l'emporter, de dire Gauthier".

Alain a également dit que si c'était à recommencer, il aurait logé ses joueurs dans des familles de Ville St-Laurent plutôt que de leur imposer les nombreux voyages qu'ils ont eu à faire (800 milles en cinq jours).

Gauthier a bien aimé cette expérience et espère bien avoir à nouveau l'occasion de diriger l'équipe Sher-Mont en compagnie du gérant Réginald Bureau, au cours des prochaines années.

En terminant, Alain Gauthier a tenu à remercier les parents des joueurs de même que les personnes qui ont continué à supporter l'équipe durant toute la compétition. Il a également adressé ses remerciements à l'endroit des dirigeants de la Ligue, de même qu'aux médias d'information qui les ont toujours supportés. Il a également tenu des commentaires élogieux à l'endroit de son employeur Jean-Yves Fournier qui s'est montré très compréhensif, pour lui permettre de se dispenser ainsi, en moyenne de trente heures par semaine depuis le début du mois de juillet, pour participer aux pratiques et aux joutes de l'équipe.

Première compétition internationale de volley-ball féminin au Québec

QUÉBEC—Huit pays déléguent des équipes, de calibre senior féminin, à la compétition internationale de volley-ball qui aura lieu du 18 au 24 août dans le cadre du Festival international de la jeunesse. Le grand gymnase du Pavillon de l'Éducation physique et des sports de l'université Laval accueillera cette compétition internationale de volley-ball féminin, la première à se tenir au Québec.

Le Canada (3 équipes), Haïti, le Luxembourg, Madagascar, l'île Maurice, la République Centrafricaine, la Tunisie et le Québec (gouvernement participant) délégueront de jeunes joueuses de volley-ball, à la Super Franco Fête.

Monsieur Gilles Viel, directeur de la rencontre en volley-ball, annonce que la compétition prendra la forme d'un tournoi rotation. Les équipes ont déjà été réparties en deux sections, à la suite d'un tirage qui tenait compte des régions géographiques des pays ins-

crits. Dans un premier temps, il y aura compétition à l'intérieur de chaque section, sous forme d'un 3 manches de 5 d'environ deux heures. Le résultat de ces parties déterminera le classement des équipes dans leur section. Le 23 août, à partir de midi, les équipes de même rang de chaque section s'affronteront pour les finales.

En bois franc laminé et bordé des lignes bleues réglementaires, le terrain de la compétition se trouve au centre du grand gymnase du Pavillon de l'Éducation physique et des sports de l'université Laval. La rencontre Canada vs Japon a déjà été disputée.

Une cinquantaine de personnes, parmi lesquelles une quinzaine d'arbitres reconnus par la Fédération québécoise de Volley-ball, travaillent et travailleront à la bonne marche de ces compétitions.

centaine en Amérique du Nord. Certains les qualifient du "plus grand racket" qui ait existé tandis que pour d'autres c'est l'une des meilleures inventions du siècle. Qu'en est-il au juste? Comme plusieurs, nous nous sommes posé la question et pour trouver la réponse, nous avons passé quelques heures à l'école de hockey Ghislain Delage, qui se tenait à Sherbrooke. Nos questions ont été dirigées vers les instructeurs et les responsables de l'école.

Il est bon d'établir un départ qu'il existe différents types d'écoles de hockey. Il y a premièrement l'école de hockey de type municipale, telle que l'école René Pepin où les frais d'inscriptions sont de \$10 ou 15 dollars selon les endroits. Il y a ensuite l'école de hockey que l'on pourrait qualifier "d'externe" comme celle que Ghislain Delage tient présentement à Sherbrooke. C'est une école intensive de cinq jours à raison de huit heures de cours par jour, et le stagiaire retourne chez lui à chaque soir. Ce genre d'école où d'élève réside sur place. C'est le genre de l'école de Ghislain Delage à Ste-Thérèse, de l'école de hockey Moderne et de l'école Howie Meeker à Stanstead. Ce genre d'écoles peuvent coûter jusqu'à \$250 par semaine dans certains cas, la moyenne se situe entre \$125 et \$150 par semaine.

Il est évident que le service offert et la qualité de l'enseignement peut varier selon les tarifs. Le type d'école que Ghislain Delage tient à Sherbrooke se veut un juste milieu et c'est sur ce genre d'école que nous avons porté notre étude. Pour sa première expérience à Sherbrooke, Ghislain Delage a accueilli 292 stagiaires. Pour faciliter l'enseignement, il y a deux sessions. Les stagiaires sont répartis en groupe de trente pour permettre à chacun d'obtenir toute l'attention voulue de l'instructeur. Une école comme celle que dirige Ghislain Delage compte sur les services de 16 moniteurs et de 12 instructeurs. Les moniteurs sont des surveillants, qui ont la responsabilité d'un groupe, et dirigent le groupe vers les différents locaux selon l'horaire établi. Les instructeurs font plus qu'enseigner, ce sont des pédagogues qualifiés, qui ne gagnent rien pour s'assurer que le stagiaire comprend bien l'enseignement qui lui est donné. Plusieurs écoles de hockey comptent également sur des joueurs professionnels au sein de leur personnel. Ghislain Delage est catégorique sur ce point. Les joueurs professionnels, qui participent à une école de hockey, y sont en qualité de démonstrateurs et non pas comme instructeurs. À l'occasion, ce joueur professionnel va donner quelques conseils au stagiaire, mais son rôle est de mettre en application ce que l'on enseigne aux stagiaires durant la journée.

Les stagiaires sont divisés par groupe selon leur poids, leur taille, leur âge et la catégorie dans laquelle ils évoluent. Comment prépare-t-on le programme d'une telle école de hockey? Pour le cas qui nous intéresse, Ghislain Delage a travaillé à ce programme durant une période de huit mois. Il était aidé d'un groupe de cinq éducateurs physiques, spécialisés dans l'enseignement du hockey. Ces instructeurs sont de la même école

Ce que les jeunes en pensent...

SHERBROOKE—Selon Ghislain Delage, une école de hockey mal administrée ou qui tenterait d'exploiter sa jeune clientèle court rapidement à sa perte. "Une bonne partie des stagiaires sont des jeunes qui ont déjà fait un stage à l'école et si ils ont été déçus à leur première expérience, ils n'y reviendront pas. De plus il y a une forte publicité de bouche à oreille qu'elle soit bonne ou mauvaise", de dire Ghislain Delage qui ajoute, "c'est sans doute pourquoi plusieurs écoles de hockey doivent fermer boutique après quelques années d'opération".

Ghislain Delage a débuté, il y a six ans, sa première école de hockey avec 80 stagiaires. Aujourd'hui plus de 1,200 jeunes participent aux écoles de hockey Ghislain Delage, lesquelles se tiennent à Ste-Thérèse, Sorel, Sherbrooke et à Québec.

Ce que les jeunes en pensent

Nous avons également voulu savoir ce que les stagiaires pensent d'une telle école de hockey. Sur une dizaine de stagiaires interrogés, la majorité y assistaient pour une deuxième année consécutive. Nous avons choisi, nous-mêmes les candidats que nous allions interroger, ils n'ont donc pas été référés par les dirigeants de l'école.

Ces jeunes étaient âgés de 12 à 13 ans. Le fait que plusieurs d'entre eux en étaient à leur deuxième stage est déjà un indice qu'ils apprécient le service offert.

Le commentaire qui nous a été répété le plus souvent est celui-ci: "On apprend plus en une semaine à l'école de hockey que durant une saison complète".

Le jeune Alain Côté de Montréal en est à son cinquième stage à l'école de hockey Ghislain Delage. Il dit: "J'y ai beaucoup appris. À chaque année j'apprends quelque chose de nouveau, en plus de travailler à améliorer mes points les plus faibles. Alain préfère le genre d'école où il doit résider. Il ajoute: "C'est un peu comme une colonie de vacances, mais on y apprend beaucoup et il reste quelque chose de valable lorsque l'on retourne à la maison".

Le jeune Magogois Denis Cliche, qui est un gardien de buts, a également apprécié son stage à l'école de hockey. "J'ai appris à bien couvrir mes angles. Les gardiens de buts sont privilégiés car ils ont un instructeur pour un petit groupe de quatre ou cinq. Robert Sauvé du National de Laval, nous a beaucoup aidé, il connaît son affaire et s'occupe de nous autres."

Marco Lajoie en est un autre qui ne cache pas sa satisfaction. Il a déjà participé à l'école de hockey Moderne et cette année il a choisi l'école de hockey de Ghislain Delage. Comme ses compagnons il apprécie l'enseignement reçu et aime l'enseignement à base de films et de ruban vidéo, alors que l'instructeur arrête le projecteur pour donner plus d'explications.

Le programme des cinq groupes, qui composent chaque session, est tracé de façon à éliminer le plus de perte de temps possible, de sorte que les jeunes sont toujours bien occupés. C'est ainsi que les groupes se succèdent sur la glace pour l'enseignement pratique et les joutes de hockey, au gymnase, où ils apprennent le conditionnement physique, en classe ou se fait l'enseignement théorique à l'aide de films et de ruban vidéo, ou encore sur la surface de ciment de l'aréna où on pratique l'exécution des différents types de lancers. Pour rendre encore plus intéressant cet exercice, les jeunes sont divisés par groupe de cinq et ils tiennent une compétition en lançant le disque sur un panneau de bois troné à cinq endroits stratégiques, et additionnent les points ainsi obtenus.

Le seul "commentaire négatif" émis par les jeunes est celui à l'effet que la discipline est parfois trop sévère et que les instructeurs les réprimandent lorsqu'ils sont trop dissipés. Mais quand on a 11 ou 12 ans, et qu'on est en vacances, il est parfois difficile de comprendre que cette discipline est nécessaire si l'on veut que chacun profite pleinement de son stage à l'école de hockey.

CETTE SEMAINE à l'HOTEL LAKE PARK Tel: 864-4247

DEAUVILLE

JEUDI, VENDREDI, SAMEDI, DIMANCHE

NORMAN KNIGHT

A VENIR: **ROSITA SALVADOR** CHANTEUSE

MUSIQUE DE DANSE AVEC LE **TRIO RUDY MARVIN** avec Carlo et Julio

Reservations pour noces, showers 864-4247

que les Georges Larivière, Gaston Marcotte et Charles Thiffault.

Le personnel d'instructeurs se réunit au début de l'été pour étudier le programme, et s'assurer que chacun soit sur la même longueur d'ondes. Ceci permet au stagiaire de recevoir un cours complet, pour s'assurer que les instructeurs ne se contentent pas de répéter ce qui a déjà été dit.

La majorité des jeunes qui ont déjà été dans une école de hockey, y retournent l'année suivante. C'est déjà une bonne note à l'endroit de la direction de l'école. Mais ceci implique également un programme plus élaboré, afin que les stagiaires puissent suivre un nouveau programme et non pas retourner à l'école pour s'entendre répéter ce qu'on leur a déjà enseigné un an plus tôt.

Un fait demeure, ce n'est pas en une semaine que le jeune joueur deviendra une vedette. La période d'enseignement est d'une semaine, mais l'entraînement dure toute l'année. Le stagiaire qui se rend à l'école et qui ne met pas en pratique ce qui lui est enseigné, gaspille tout simplement l'argent de ses parents. En ce sens le "racket" existe, mais les responsables ne sont pas les dirigeants de l'école, mais bien le jeune qui manque de sérieux. À cet effet, il ne faut pas confondre l'école de hockey et la colonie de vacances. Le jeune qui perd son temps et l'argent de ses parents est tout simplement renvoyé de l'école afin qu'il ne fasse pas perdre aussi le temps des autres stagiaires.

La majorité des jeunes démontrent beaucoup de sérieux, tant en classe, qu'au gymnase, que sur la glace. Pour permettre à ces jeunes de mettre en pratique durant la saison ce qu'ils ont appris durant leur stage à l'école de hockey Ghislain Delage, Jacques Côté et Luc St-Jean ont préparé un carnet d'évaluation qui est remis à chaque joueur à la fin du stage.

Ce carnet d'évaluation comporte une centaine de points qui ont été enseignés au joueur durant son stage. Chaque item rappelle au joueur la bonne façon d'exécuter chaque mouvement et en marge il y a une échelle d'évaluation portant sur 12 mois. À la fin du stage, le stagiaire reçoit une note d'évaluation, allant de faible à excellent, pour chaque item.

À la mi-saison, le joueur doit faire une nouvelle évaluation.

à un jeune qu'il exécute mal un mouvement est une bonne chose, mais il comprend beaucoup plus facilement lorsqu'il se voit sur film exécutant un mauvais mouvement et qu'il peut comparer avec la façon de faire du joueur professionnel qui a été filmé lui aussi alors qu'il exécutait le même mouvement.

En conclusion, l'école de hockey donne toutes les opportunités voulues aux jeunes qui veulent vraiment apprendre, mais si le garçon s'y rend en "pique-nique" c'est de l'argent jeté à l'eau et les parents ont de fortes chances de voir leur fils revenir à la maison avant la fin du stage, car il pourrait être expulsé de l'école, ou on ne tolère pas de manquement à la discipline.

Si pour certains un montant de 70 ou 100 dollars peut paraître dispendieux pour un stage d'une semaine, d'autres en feront une aubaine car ils feront "profiter" ce placement sur une période de 10 ou 12 mois. C'est la condition essentielle pour profiter d'une école de hockey.



Les jeunes acceptent volontiers de retourner en classe durant les vacances... en autant que l'on y apprenne du hockey.

(Photo La Tribune, J.P. Ricard)



Ghislain Delage fait lui aussi profiter les jeunes de ses précieux conseils. A remarquer que chaque instructeur s'occupe d'un groupe restreint de stagiaires.

(Photo La Tribune, J.P. Ricard)

Ne flanchez pas sur la route de vacances... Roulez plutôt sur le pneu radial

MICHELIN

Pour un SERVICE RAPIDE DES PNEUS DE QUALITE

DES PRIX INCOMPARABLES

rendez-vous chez



arquis inc.

DIVISION DES PNEUS

1051 est. rue Galt — Sherbrooke
569-9561



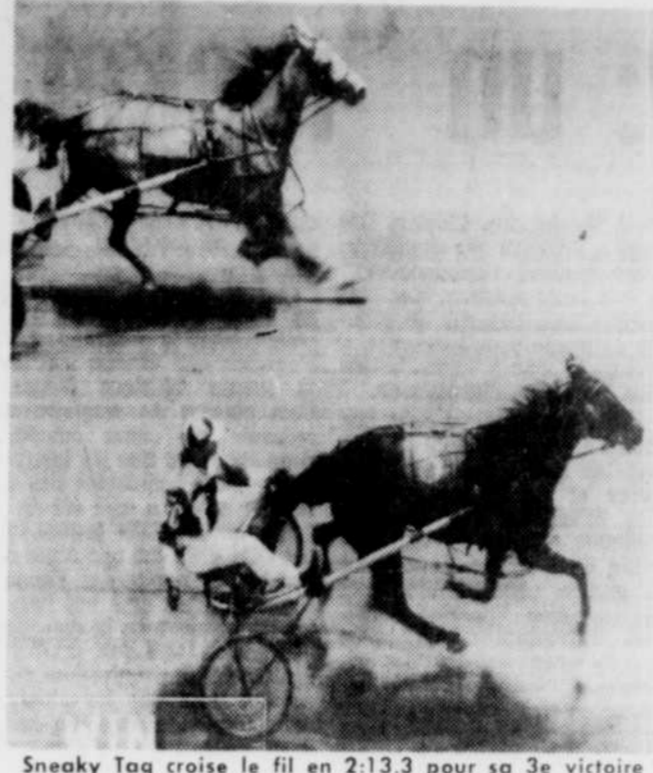
M. Gilles A. Gagnon, président du comité moitié, présente au président du comité des loisirs au conseil municipal: M. Jean-Paul Lépine, un chèque au montant de \$12,600, pour défrayer le coût du système de chauffage de l'aréna d'East Angus.

\$12,600 pour chauffer l'aréna

EAST ANGUS, (GP) — Le président du comité "Moitié Moitié" de la ville d'East Angus, M. Gilles A-Gagnon, vient de remettre au président du comité des sports et loisirs d'East Angus, le conseiller Jean-Paul Lépine, un chèque de \$12,600, pour défrayer le coût du système de chauffage de l'aréna d'East Angus.

Le comité était formé de M. Gilles A-Gagnon, président, Marc-Vincent Bergeron, secrétaire, et des directeurs: MM. Geoffroy Aubin, Dr. Oscar Guérrette, Me Yves Desrosiers, Normand Gosselin, Robert Fournier, Roger Couture, Gilles Bergeron, Claude Couture, Jean-Claude Bibeau, Bertrand Dugal, Roger Corriveau et Réal Tardif.

M. Gagnon a spécifié en outre que le système de son aréna a été payé par son comité au montant de \$1,658.



Sneaky Tag croise le fil en 2:13.3 pour sa 3e victoire d'affilée à la piste de Sherbrooke. Sous la conduite de François Cléroux, il sera de retour en piste ce soir.

Les courses à Sherbrooke

SAMEDI, 10 AOÛT 1974
Première course — Amble 5300
N.G. de \$500 en 73-74, aussi éli. n. p. de \$35 de moyenne en 73-74 ou en 74 avec un minimum de 3 départs en 74, aussi éli. n. p. de 3 courses à vie.

Matinée Star en quête d'une 5e victoire d'affilée à Sherbrooke

SHERBROOKE—Les activités se poursuivront ce soir et demain à la piste du Club de courses de Sherbrooke Inc sur les terrains de l'Exposition alors que le secrétaire Guy Pelletier a tracé deux programmes de dix courses pour le bon plaisir des amateurs de courses sous harnais.

Notre p'tit deux...
Notre p'tit deux montre un profit de \$102.80 à la suite du dernier programme se soldant par un déficit de \$35.40. Il s'agissait du second déficit important en autant de programmes et nous allons faire l'impasse sur le pour retrouver la bonne voix au cours du week-end.

Soirée Lesley Turcotte
Demain, ce sera la soirée Lesley Turcotte à la piste de Sherbrooke et cet habile conducteur va conduire dans huit courses.

Un amble pour une bourse de \$650 est l'épreuve principale au programme de ce soir dans la 9e. Matinée Star piloté par Ernest Hébert sera une fois de plus le point de mire des amateurs. Partant de la première position derrière la barrière, Matinée Star va être en quête d'une cinquième victoire d'affilée. Matinée Star devra surveiller une fois de plus Patty Hobbs qui s'est avéré jusqu'à maintenant un rival de taille. Sparkling Sarah est un autre coureur qui pourrait bien mêler les cartes.

Le Dauphin champion à Lennoxville
LENNOXVILLE — La Brasserie le Dauphin est maintenant assurée du championnat de la saison régulière dans la Ligue de balle molle féminine de Lennoxville. Les Gitanes ont encore un match à compléter, mais le championnat est déjà hors de leur portée.

Classement des équipes LIGUE FÉMININE DE LENNOXVILLE
G P N Pz Pz Pz
Le Dauphin 10 2 0 182 54 20
Gitanes 8 2 1 178 48 17
Sawyerille 8 3 1 125 78 17
Bégin Sport 7 5 0 82 44 14
Pharm. Clark 3 8 0 114 149 4
Légin 3 9 0 147 154 6
Rind 0 12 0 35 301 0

Le sport métropolitain

Bromptonville

BROMPTONVILLE (R.L.) — Lundi, la série semi-finale de la ligue masculine de balle molle de Bromptonville se poursuivra à 19 heures pour une première partie et à 21 heures pour une deuxième partie. Les Étoiles rencontreront d'abord le Messier, et ensuite, le Provigain rencontreront le Groulx-Pina.

Rock Forest

ROCK FOREST (JB) — Dans la section pee-wee de l'association de baseball mineur de Sherbrooke, les As de Rock Forest ont remporté la première partie des séries éliminatoires contre les Cardinaux de Sherbrooke, par le compte de 7 à 6. Le lanceur gagnant a été Donald Laplante et le perdant, fut Robert Duchesneau. Stéphane Labrecque avec un circuit et un simple, Mario Beaudoin avec un triple et un simple, et Luc Marcoux, avec deux coups simples, se sont particulièrement distingués. A la défensive, Robin Lefebvre s'est fait remarquer par les attrappés spectaculaires qu'il a effectués. Pour les Cardinaux, Daniel Veilleux a frappé un coup de circuit et un coup simple.

Dans la catégorie Moustiques, les As de Rock Forest ont vaincu les Apollons de Sherbrooke par le compte de 2-1. Daniel Robillard a été crédité de la victoire. Kenny Dubé s'est distingué à la défensive.

St-Elie d'Orford

Le club du Grand Duc organise un tournoi de pêche dimanche de 8h. a.m. à 5h. p.m. Des joutes de dards sont aussi au programme dans l'après-midi.

Le Celanese au troisième rang

COATICOOK, (R.R.) — Les dés sont jetés, le Celanese de Coaticook rencontrera le St-Isidore pour la série quart de finale. St-Isidore est demeuré fermement accroché au premier rang de la division Est de la ligue de Baseball Frontière O'Keefe, et Coaticook s'est finalement retrouvé au troisième rang, derrière Fleurimont.

C'est demain, à compter de 14 heures, que la première partie de cette série sera disputée à St-Isidore. Lors de son dernier match de la saison régulière, Coaticook a défait le Sawyerille au compte de 11-0. Il s'en est fallu de peu cependant que la joute ne prenne plus que neuf manches. En effet, Coaticook avait ouvert le pointage dès la première manche en comptant quatre points. Trois autres points suivaient en quatrième pour porter le compte 7-0. Sawyerille compta trois points en cinquième et Coaticook répliqua en septième avec un autre point. Mais les choses ont failli se gâcher lorsque les joueurs du Coaticook multiplièrent les erreurs pour permettre à Sawyerille de compter à trois reprises en huitième et à quatre reprises en neuvième. C'est à ce moment et avec le but égalisateur au premier coussin qu'Alain Filion s'est

\$1,355 pour les Etoiles

WINDSOR, (JA) — Le ministre des Transports, M. Raymond Mailloux annonce que son ministère a accordé une aide financière de \$1,355 au Club Auto-neige les Étoiles de Bromptonville conformément au règlement numéro 7 sur la moto-neige.

A la crosse

MAGOG, (JGR) — Les services de la crosse seront mordus à souhait demain soir alors que les Éperriers de Magog recevront une équipe de St-Jean à compter de 8 heures à l'aréna locale. Cette équipe de St-Jean comprend plusieurs anciens joueurs de la défunte ligue de crosse des Cantons de l'est, entre autres Rodolphe Dion qui a fait la pluie et le beau temps pendant plusieurs saisons dans la ligue des Cantons de l'Est. Tous ceux qui ont suivi les activités des Éperriers par les années passées se souviennent certainement que le jeu rude était à l'honneur à chaque rencontre. Cette robustesse pourrait refaire surface dimanche soir étant donné que plusieurs joueurs des deux formations se sont déjà affrontés, et c'est d'ailleurs le joueur-instructeur Roger Bouchard des Éperriers.

Les courses à Sherbrooke

SAMEDI, 10 AOÛT 1974
Première course — Amble 5300
N.G. de \$500 en 73-74, aussi éli. n. p. de \$35 de moyenne en 73-74 ou en 74 avec un minimum de 3 départs en 74, aussi éli. n. p. de 3 courses à vie.

LIQUIDATION DE ROULOTTES DE VOYAGE MODÈLE 1974 1/2

NOUVELLE ACQUISITION DE TRECO DIVISION
Champlain
REG. \$4300. POUR \$3850.00
19 1/2 pieds, tout équipée

MAISON MODERNE MOBILE
Renald Cyr, prop.
BOUL. BOURQUE (voisin de la Plaza Rock Forest)
Tél: 563-2141

Les Petites Annonces de La Tribune rejoignent plus de 200,000 personnes. 569-9501

Nos sélections

SAMEDI
1-Will Lor Dolly \$1,250 Aug. Powin
2-Faber Boy \$1,250 Marcel Chagnon
3-Greta Rio Cham. \$1,100 J. O. Levesque
4-Congestop Duches \$2,000 L. Jutra
5-Scott Craig \$1,500 Guy Jutra
6-Quatrefois course — Amble 5325
Deuxième division de la deuxième course:
1-Sneaky Tag \$1,800 François Cléroux
2-Cesar Clap \$800 Gilles Jutra
3-Darry Top II \$800 Aimé Marin
4-James Moot \$1,000 Oscar Marin
5-Long Q \$900 Florent St-Deux
6-Willy Capote \$800 Yves Leblanc
7-Promise Mc Mac \$1,000 F. St-Deux
8-Generat K \$800 Clément Chabot
Sixième course — Amble 5425
N.G. de \$110 en 73-74, aussi éli. n. p. de \$70 de moyenne en 73-74 ou en 74 avec un minimum de 3 départs en 74, aussi éli. n. p. de 3 courses à vie.

LIQUIDATION DE ROULOTTES DE VOYAGE MODÈLE 1974 1/2

NOUVELLE ACQUISITION DE TRECO DIVISION
Champlain
REG. \$4300. POUR \$3850.00
19 1/2 pieds, tout équipée

MAISON MODERNE MOBILE
Renald Cyr, prop.
BOUL. BOURQUE (voisin de la Plaza Rock Forest)
Tél: 563-2141

Les Petites Annonces de La Tribune rejoignent plus de 200,000 personnes. 569-9501